



## COMMUNIQUE OFFICIEL

Brides-les-Bains, le 1<sup>er</sup> août 2019

Les cures thermales conventionnées des Thermes de Brides-les-Bains sont interrompues à la suite d'un arrêté préfectoral du 19 avril nous interdisant temporairement l'utilisation de l'eau thermale pour les soins conventionnés de balnéothérapie. Cette interruption est due à la présence de la bactérie *Pseudomonas* au niveau de certains points du réseau d'approvisionnement en eau thermale des cures conventionnées.

Après quatre mois de recherches et de traitements intensifs, les services techniques aidés de spécialistes indépendants sont parvenus à circonscrire la présence de la bactérie et à en réduire le taux de façon drastique sans toutefois parvenir à l'éliminer totalement, condition indispensable à la réouverture. Les dernières études réalisées démontrent que seul le remplacement des équipements concernés pourra résoudre à coup sûr ce problème bactériologique.

En concertation avec ses conseils experts, les Thermes de Brides-les-Bains ont décidé de procéder à des travaux structurels pour remplacer certains éléments du système d'approvisionnement en eau thermale. Ces investissements permettront d'éradiquer la présence bactérienne et de mettre en place un dispositif répondant aux derniers standards de méthodes de désinfection. Cela nous permettra de nous prémunir contre de nouveaux épisodes de contamination des installations thermales.

Afin de réaliser ces travaux, les cures thermales conventionnées seront interrompues jusqu'à la fin de la saison 2019.

Les équipes travaillent d'ores et déjà dans l'objectif d'accueillir les curistes, pour la saison 2020, dans les conditions conformes à l'exigence de qualité qui caractérise les Thermes de Brides-les-Bains.

Malgré l'interruption des cures conventionnées, le village de Brides-les-Bains déploie tous les moyens pour accueillir les curistes dans les meilleures conditions. Le Grand Spa Thermal, la buvette thermale (alimentés par une source et un réseau indépendants), la piscine thermale de Salins, les hôtels, les restaurants, et les commerces sont ouverts normalement. L'Office du Tourisme maintient également toutes ses activités et ses festivals, qui se dérouleront comme prévu\*.

Des offres tarifaires ont été mises en place au Grand Spa Thermal, à la salle de sport des thermes, à la piscine thermale de Salins et à la piscine publique de Brides-les-Bains. L'établissement thermal continue de proposer aux curistes des conférences, des démonstrations de cuisine et des entretiens nutritionnels.

\*L'Office de Tourisme de Brides-les-Bains propose, en plus d'un programme d'animations quotidiennes, les événements suivants :

Du 1<sup>er</sup> au 13 août : Festival Baroque de Tarentaise

Dimanche 11 août : « Ça chante à Brides »

Dimanche 18 août : Bridiévale

Vendredi 23 août : Tour de l'Avenir Brides-Méribel (20 au 23 août)

Samedi 31 août : Soirée Théâtre – La pièce du dessous

Dimanche 8 septembre : Fête de la Saulce

Samedi 14 septembre : Soirée Théâtre – La belle aventure

Dimanche 15 septembre : Braderie des commerçants

Jeudi 19 septembre : Ensemble vocal masculin – Les Tétras-lyres

Du 3 au 6 octobre : Festival du Film Francophone d'Angoulême via Brides-les-Bains

*Pour plus de renseignements sur les activités et les festivals, vous pouvez joindre l'Office de Tourisme au 04 79 55 20 64 ou [contact@brides-les-bains.com](mailto:contact@brides-les-bains.com) ou via le site [www.brides-les-bains.com](http://www.brides-les-bains.com)*